DEL250320_6

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 092-219200326-20250320-DEL250320_6-DE

Département des Hauts-de-Seine

VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2025

NOMBRE DE MEMBRES
Composant le Conseil : 35
En exercice : 35
Présents : 27
Représentés : 7

PREND D'ACTE

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune ou une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec la Commune au titre de l'année 2024

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le quatorze mars, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : M. VASTEL, Mme REIGADA, Mme GALANTE-GUILLEMINOT, M. RENAUX, Mme BULLET, M. DELERIN, Mme BEKIARI, M. CHAMBON, Mme ANTONUCCI, M. CONSTANT, M. LE ROUZES, M. ROUSSEL, Mme. MERCADIER, Mme RADAOARISOA, Mme PORTALIER-JEUSSE, M. GABRIEL, M. BERTHIER, Mme COLLET, Mme KEFIFA, Mme KARAJANI, Mme MERLIER, M. SOMMIER, M. KATHOLA, M. MERGY, Mme BROBECKER, M MESSIER, Mme LE FUR, Conseillers municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

M. LAFON	pouvoir à	M. ROUSSEL
M. BOUCLIER	pouvoir à	Mme GALANTE-GUILLEMINOT
Mme SAUCY	pouvoir à	M. LE ROUZES
Mme LECUYER	pouvoir à	Mme PORTALIER-JEUSSE
M. HOUCINI	pouvoir à	M. GABRIEL
Mme GOUJA	pouvoir à	Mme LE FUR
Mme POGGI	pouvoir à	M. MERGY

Absente excusée : Mme GAGNARD

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Mme REIGADA est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2241-1,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 actuellement applicable à la commune,

Vu le tableau récapitulatif des cessions et acquisitions, ci-annexé,

DEL250320_6

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 092-219200326-20250320-DEL250320_6-DE

Considérant l'obligation d'annexer au compte administratif le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières et immobilières opérées par la Ville,

Le Rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

Article 1 : du bilan des cessions et acquisitions foncières et immobilières opérées par la ville pour l'exercice 2024, bilan matérialisé par le tableau récapitulatif joint en annexe de la présente délibération.

Article 2 : dit que la présente délibération sera publiée sur le site internet de la Ville de Fontenay-aux-Roses, et qu'elle pourra être contestée par la voie d'un recours gracieux ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 bd de l'Hautil BP 30322, 95027 CERGY PONTOISE CEDEX) dans un délai de 2 mois suivant sa publicité.

Article 3 : ampliation de la présente délibération sera transmise à :
- M. le Préfet des Hauts de Seine
- Mme la Comptable du SGC de Fontenay-aux-Roses

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé le Maire et la secrétaire de séance

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire

Laurent VASTEL

MAIRIE DE FONTENAY-AUX-ROSES 92260

La secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception en préfecture le : 31 MARS 2025
Publication/Affichage le : 01 AVR. 2025
Pour le Maire par délégation
La Directrice du Pôle Administratif et Affaires Générales

Florence Chottin

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 092-219200326-20250320-DEL250320_6-DE

DEL250320_

ACQUISITIONS 2024

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Conditions de la cession	Montant H.T. / Hors Frais
			NEANT			
					TOTAL ACQUISITIONS	- €

CESSIONS 2024

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Conditions de la cession	Montant
			NEANT			
					TOTAL CESSIONS	- €